



Thomery

notre village

BULLETIN MUNICIPAL MAI 2016



FINANCES LOCALES

Budget
p. 2 et 3



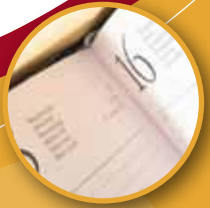
ÉCOLES

Projets urbain et CCAS
p. 4



VIE ASSOCIATIVE

Théâtre et concert
p. 5



L'AGENDA

des mois de mai et juin
p. 6

Éclairage public, du changement !



Les enfants au cinéma !



Chers tous,

Deux ans seulement nous séparent de notre installation et pourtant que de travail accompli depuis.

Nous le savions, le temps de la réalisation municipale est un temps long, la concertation, l'élaboration, le choix des partenaires, la mise en plan, la recherche de subventions, sont autant d'étapes indispensables, à l'aboutissement et à la réussite d'un projet.

C'est sachant cela que nous nous sommes mis très rapidement au travail.

Aujourd'hui ce travail porte ses fruits, et de vrais projets structurants pour la commune sont en passe d'aboutir.

Les schémas directeurs concernant nos réseaux d'eau et d'assainissement sont en avant dernière phase et le premier trimestre 2017 nous livrera son verdict, quels besoins pour pérenniser nos équipements en sous sol ? La construction d'une nouvelle école maternelle Rose Charmeux dont l'impérieux besoin se fait sentir depuis quelques années devrait débiter d'ici la fin de l'année.

La réhabilitation du vieux logis en véritable espace de vie socio culturelle (médiathèque, école de musique, salles à destination des associations) s'organise et tout se met en place pour que les premiers travaux puissent intervenir d'ici un an à 18 mois.

Et vous le savez nous nourissons de grands espoirs quand à l'implantation d'un pôle santé sur notre territoire.

Mais si je vous parle de ces projets ce n'est pas simplement pour le plaisir de les évoquer mais plutôt pour qu'ensemble nous nous posions cette question, quels enjeux se jouent derrière ces projets ?

Et finalement pourquoi les faire ?

Et bien la réponse est simple, se construire un avenir.

Quelle famille souhaiterait vivre au cœur d'une commune qui ne possède pas d'école maternelle adaptée et fonctionnelle ? Qui voudrait vivre au sein d'une ville qui n'héberge aucunes professions libérales dont nous avons tous besoin ?

Qui ne souhaiterait pas de cet espace de vie sociologie culturelle pour sa commune ?

Quel lendemain pour notre immobilier si notre commune n'est pas attractive ?

Penser l'avenir de Thomery c'est tout faire pour que ceux qui y vivent s'y sentent bien mais c'est aussi être suffisamment attirant pour que d'autres familles nous rejoignent s'y sentent bien à leur tour et comme nous pensent ainsi à protéger et promouvoir notre patrimoine alors devenu le leur.

Madame monsieur je me refuse viscéralement à entendre et admettre que notre commune est une ville dortoir, Thomery au regard de son histoire, de son patrimoine, et de la vitalité qu'elle dégage aujourd'hui.

Je vous prie de croire en l'acharnement de cette équipe municipale à construire pas à pas cet avenir, avec vigilance, avec prudence mais avec ténacité, bien plus qu'une promesse un plan d'action.

Bruno Michel

Vos représentants

Réunion du conseil municipal du 7 avril

Le conseil municipal du 7 avril dernier a été principalement consacré aux questions financières : approbation du compte de gestion 2015 du receveur, approbation du compte administratif 2015, vote du budget primitif 2016, ceci pour le budget principal de la commune et les deux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Le compte-rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

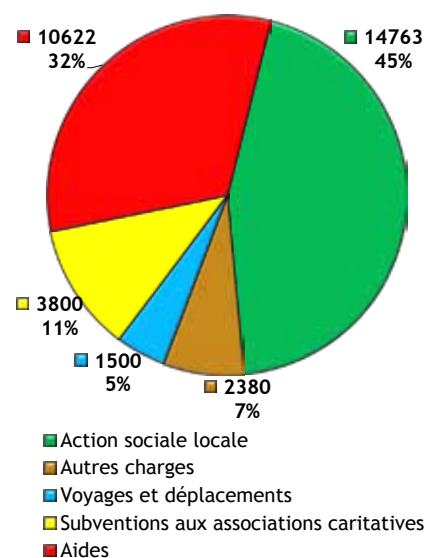
Le budget du CCAS

Budget voté le 12 avril

Comme la commune, le CCAS dispose chaque année d'un budget, que les membres du conseil d'administration doivent approuver, ce qui a été fait le 12 avril dernier.

On rappelle que le CCAS a pour objectif de se mobiliser contre toutes formes d'exclusion, de développer la prévention et les animations pour les personnes âgées, la petite enfance et la jeunesse, et de soutenir les personnes en situation de handicap.

Le budget 2015 du CCAS est de plus de 33 000 €, réparti sur ses différentes missions :



DEMAIN THOMERY

Finances locales

Résultats 2015

Budget principal

A fin 2015, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,5 % par rapport à 2014, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de celle de la participation aux organismes de regroupement.

Les dépenses réelles, prévues à 2 433 484 €, se sont élevées à 2 304 827 €. Parmi celles-ci, les charges à caractère général, prévues à, se sont élevées à 690 635 € (prévu 738 450 €) les charges de personnel à 1 334 884 € (prévu 1 354 400 €).

Les recettes de fonctionnement sont restées stables, malgré la baisse des dotations de l'Etat d'environ 8 %.

Le résultat final de fonctionnement de l'exercice se monte donc à 508 560 €.

Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

En ce qui concerne le budget du service de l'eau, le désendettement progressif se poursuit et nous permet de continuer la réalisation du diagnostic du réseau.

Le conseil municipal a décidé d'affecter 358 560 € de ce résultat à la section d'investissement sur le budget 2016.

Pour ce qui concerne l'investissement en 2015, le total des dépenses d'équipement est de 645 000 €, auxquels il convient d'ajouter environ 43 000 € de travaux réalisés par nos services techniques.

Le résultat de la section d'investissement à fin 2015 est de 68 800 €.

L'autofinancement se maintient donc à environ 350 000 €, permettant le maintien d'un programme substantiel d'investissements en 2016.

DEMAIN THOMERY

Éclairage public : rappel

Une première étape pour des économies substantielles.

Attention, à partir du 15 mai l'éclairage sera interrompu entre minuit et demi et 5 heures du matin.

Seuls resteront éclairés les secteurs :

- avenue de Fontainebleau
- route de Champagne
- rue Rosa Bonheur
- le Chemin des Près
- Place Greffülhe

Un espace de parking en vue

La commune est maintenant propriétaire du petit terrain de bord de Seine au 78 rue Sadi Carnot. Ce terrain a été acquis le 1^{er} avril.

Le projet est la création de quelques places de parking pour désengorger le stationnement de la rue Sadi Carnot.

Le traitement du sol sera effectué avec respect du lieu et du cadre.

Le projet sera étudié cette année pour tenir compte du lieu et du cadre, pour une réalisation l'an prochain.

Vous avez dit "économies" !

Dans le cadre de la recherche continue d'économies, à partir du 1^{er} avril, la facture de téléphone du bâtiment de la mairie sera diminuée de 35 %.

En effet, nous avons signé un contrat avec le fournisseur de lignes BERCYTEL qui utilise le

réseau Orange avec des prix plus attractifs et un parc d'appareils et standard renouvelé.

Dès que nous aurons pu constater le bon fonctionnement, les économies seront poursuivies en appliquant les mêmes règles à tous les établissements municipaux.

Les grandes orientations d'investissement pour 2016

La section d'investissement : 2 623 000 €

Notre budget primitif 2016 est la traduction des orientations budgétaires discutées en commission générale puis en conseil municipal les 11 et 25 février derniers. Il prévoit 2 623 000 € de dépenses d'investissement, dont 178 000 € de remboursement du capital de la dette, 1 986 000 € de dépenses d'équipement, et 250 000 € de "provision" pour l'aménagement de la médiathèque du Vieux Logis dans les années à venir.

Principales dépenses d'équipement :

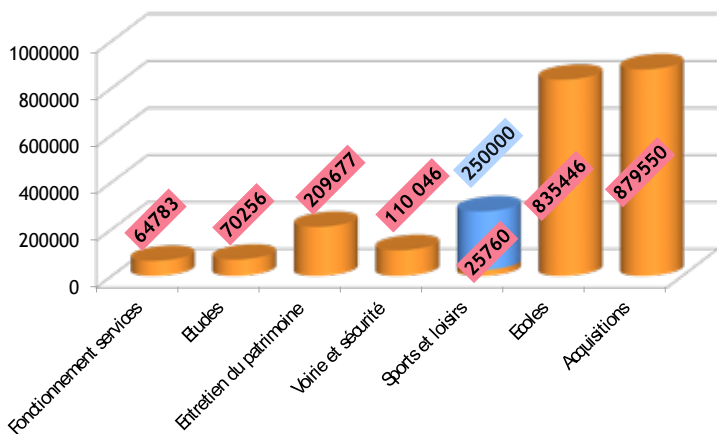
Les dépenses récurrentes :

Une partie du budget leur est consacrée tous les ans :

- Le fonctionnement des services municipaux l'acquisition de matériels, d'outillage, de nouveaux livres pour la bibliothèque... 65 000 € sont prévus, incluant le remplacement d'un véhicule poids lourd des services techniques ;
- 210 000 € sont prévus pour l'entretien de notre patrimoine, bâtiments et équipements

publics, réseaux, fleurissement... , dont 87 000 € pour la troisième phase de la réfection du cimetière ;

- Les travaux de voirie (110 000 €) portent sur la poursuite du programme de mise en sécurité/accessibilité ;
- Des études (70 000 €), sont également nécessaires à la préparation des projets futurs, tels que la restructuration du Vieux Logis en espace socio-culturel, pour laquelle une enveloppe de (250 000 €) est réservée.



Les projets structurants :

Nos écoles bénéficieront cette année d'investissement de 835 000 €, avec la construction d'une nouvelle école maternelle et d'un bâtiment d'accueil périscolaire, à côté de l'école Huet, la suite du programme de numérisation des écoles et la rénovation des équipements actuels. Pour ces deux projets de construction, le conseil municipal a approuvé leur inscription au programme 2016 du contrat CONT.A.C.T. avec le Département, qui nous permettra d'obtenir une subvention de près de 245 000 €, sur 2016 et 2017. Des subventions de l'État ont également été attribuées ou demandées pour ces projets.

Les projets envisagés :

Une enveloppe de 879 000 € est prévue pour des acquisitions :

- Un petit terrain a été acquis par la commune pour la réalisation d'un parking rue Sadi Carnot, afin de soulager les grandes difficultés de stationnement dans ce quartier.
- D'autres acquisitions éventuelles sont envisagées, et les crédits ont été inscrits au budget pour permettre au conseil de se prononcer cette année sur leur réalisation. Il s'agit notamment de l'acquisition d'un bâtiment pour la réalisation d'un pôle santé, dont le coût d'achat sera compensé par les loyers perçus.

**Recettes d'investissement
2 623 000 € :**

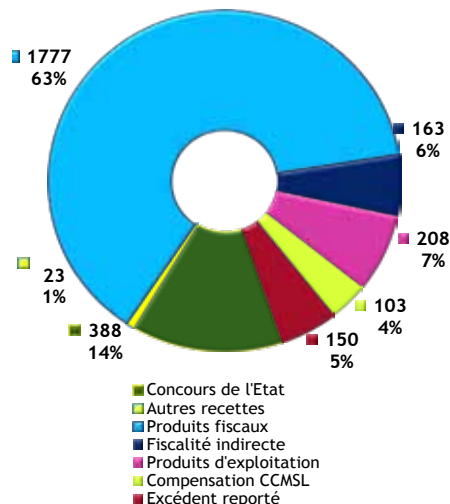
Pour ces projets, un emprunt sera nécessaire, dont le montant a été inscrit au budget, et sur lequel le conseil se prononcera au moment de leur réalisation.

Les autres recettes d'investissement s'élèvent à 900 000 €.

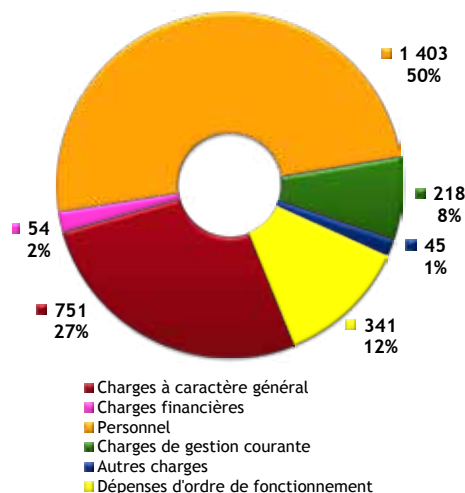
**La section de fonctionnement :
2 812 000 €**

Les recettes de fonctionnement sont fixées à un niveau semblable aux prévisions de 2015. 150 000 € du résultat de 2015 est conservé en fonctionnement.

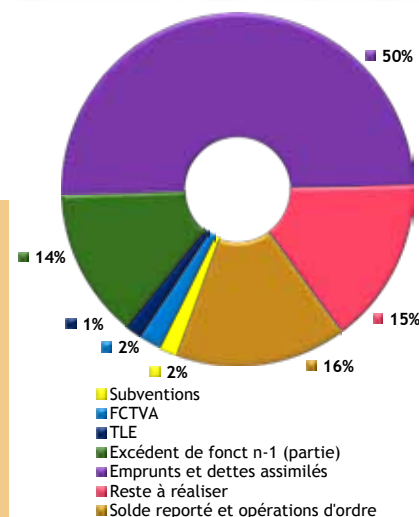
Graphiques en milliers d'euros



Les dépenses réelles de fonctionnement sont fixées à un niveau 1,5 % supérieur au prévu 2015. Les dépenses d'ordre permettent de prévoir des dépenses d'investissement en 2016.



Recettes d'investissement



Classe découverte, un grand cru !

Lundi 11 avril, les enfants de l'école Huet sont parties pour une passionnante classe découverte dans les pays de Loire, sur les traces de Léonard de Vinci.



Dès le premier jour, ils ont pu découvrir le château d'Amboise, emmenés par un guide du patrimoine, et se promener ainsi dans de nombreuses pages de l'histoire de France. Ils ont pu rejoindre ensuite le très beau centre d'accueil de la Saulaie à Chedigny à une vingtaine de kilomètres d'Amboise.

Mardi, c'est une journée complète de la demeure de Léonard de Vinci, le Château du Clos Lucé, où après une visite ils ont pu assister à de nombreux ateliers : sur l'énergie et la force de l'eau, les propriétés physiques de l'air, les principes du levier, la construction des ponts.

Mercredi, Chambord leur ouvrait les portes

avec, pour chaque classe, un guide conférencier pour leur permettre de comprendre la fonction originelle du château. L'après-midi a été consacré à des ateliers ayant pour objectif la construction d'une maquette de bois de l'ensemble du monument, par équipe.

Enfin jeudi, encadrés par une intervenante spécialisée, les enfants ont été initiés aux techniques de la peinture de la renaissance, avant, pour finir ce passionnant séjour, de pouvoir jouer les sculpteurs sur des pierres de tuffeau, là encore, encadré par un sculpteur professionnel.

Merci à nos enseignants pour l'organisation de ce voyage. L'équipe municipale a été très heureuse de soutenir financièrement ce très riche projet.



Le CCAS vous aidera en cas d'épisode de canicule

En prévision des éventuelles périodes de canicule, le CCAS est là pour vous accompagner et vous assurer de l'aide. Nous avons mis en place un registre où sont inscrites les personnes qui en font la demande.

L'été dernier lors de la période de forte chaleur, nous avons contacté tous les 2 ou 3 jours voire plus souvent les personnes qui en avaient fait la demande. Nous avons pu ainsi s'assurer qu'ils allaient bien ou sinon leur proposer de l'aide supplémentaire. Nous leur avons notamment apporté de l'eau et des brumisateurs.

Après déclenchement du plan canicule, le CCAS met en place les démarches nécessaires pour vous aider à affronter les éventuelles difficultés associées. Nous prendrons contact avec vous et vous aiderons en cas de besoin.

Trois catégories de personnes peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif

- Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

La demande d'inscription se fait soit par la personne concernée (ou son représentant légal), soit par un tiers. On désigne par tiers toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile).

Une déclaration faite par un tiers doit obligatoirement se faire par écrit (courrier ou courriel).

Inscription à accueil@mairiethomery ou par téléphone ou sur place à la mairie.

Les abeilles en danger

- En France, depuis une trentaine d'années, les populations d'abeilles diminuent. Ce phénomène touche d'autres pays d'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. Cette surmortalité alarmante s'est accélérée depuis le milieu des années 90. Les causes de ce désastre ? L'usage intempestif de produits phytosanitaires qui intoxiquent les abeilles, favorisent les infections parasitaires en diminuant les défenses immunitaires.

En 2012, une étude a démontré que 90 % des jardiniers amateurs utilisaient des produits toxiques : insecticides, herbicides, fongicides ou autres pesticides. En 2016, il semblerait que le pourcentage ait légèrement diminué. Allons de l'avant dans cette démarche vertueuse en nous tournant de préférence vers des produits naturels comme les purins d'orties ou de consoude, le savon noir, le vinaigre blanc, le bicarbonate de sodium.

Vie associative

• Syndicat d'Initiative

En attendant l'application des nouvelles directives de la loi NotrE concernant les offices de tourisme, notre bureau rouvre ses portes deux jours par semaine pour l'été 2016 les mercredis et samedis matins de 10h à 12h et les mercredis après-midi de 14h à 17h30. Les Thomeryons/ennes souhaitant nous aider en prenant des permanences en alternance avec l'équipe de bénévoles du bureau sont les bienvenus.

Contact : domicolleu@live.fr

• Entretien de la vigne

L'ébourgeonnage et l'accolage sont la deuxième opération indispensable à l'évolution du chasselas à effectuer au plus tard en mai.

Pour cela Claude Daviron et Jean-Pierre Prunier vous invitent à une démonstration au jardin Salomon près de l'église.

Samedi 28 mai

de 9h à 11h ou de 14h à 16h

Les personnes qui le souhaitent pourront s'y exercer avec l'accord de la municipalité.

Venez avec ciseaux et raphia. Si les conditions météorologiques étaient défavorables (pluie), les deux ateliers seraient reportés au samedi suivant 4 juin.

Nouveautés au CCAS : des sorties cinéma

A compter du mois d'avril le CCAS propose des sorties au cinéma de Champagne-sur-Seine, chaque dernier vendredi du mois pour une projection spécifique, à 14h30. Chaque mois, le film sera choisi entre le 10 et le 15. Vous pourrez bénéficier du petit car. Pour vous inscrire à la séance, vous devrez payer votre place à hauteur de 4€, auprès du CCAS. Il vous appartient de contacter le CCAS pour être informé chaque mois de la programmation.

Des places gratuites pour les personnes les plus en difficultés sociales. Des places de cinéma pourront être attribuées aux familles et personnes connues du CCAS, qui rencontrent des difficultés financières et familiales notamment. Les contremarques permettront aux personnes de se rendre à la séance de leur choix afin de permettre une sortie en famille. Les places seront attribuées lors des rendez-vous avec un membre du CCAS, sur évaluation de la situation sociale.

Échange local

- Quel intérêt pour un Système d'Échange Local ? Si, comme beaucoup d'entre nous, vous ne comprenez rien au système économique mais avez l'impression que quelque chose ne tourne pas rond, venez nous rejoindre le :

Lundi 9 mai à 20h
salle de la Chapelle

Une vidéo-conférence de Philippe Derudder suivie d'un débat qui explique clairement comment fonctionne le système monétaire, vous permettra de comprendre l'intérêt d'un SEL (système d'échange local) ou d'une monnaie locale pour enrichir nos échanges et lutter contre la crise. Nous pourrons même en créer un(e) si nous sommes assez nombreux. Venez donc nombreux.

Organisation : Jean-Pierre Chalier président de l'association "mieux vivre ensemble"

Tel : 01 64 70 82 18.

Mail: jppchalier@free.fr

Concert

- **Le coeur Prélude**

Le Chœur Prélude se produira le :

vendredi 3 Juin à 20h45,
en l'église Saint-Amand.

Ce qui laisse augurer une belle soirée musicale à Thomery. Prélude a fait le choix de mettre à son programme des œuvres de musique sacrée de Camille Saint-Saëns (1835-1921), œuvres peu connues et pourtant admirables, notamment le Requiem, pièce maîtresse de ce concert.

Le Chœur est dirigé par Carlos Fassino, les solistes - Catherine Lieber soprano, Elsa Roussel alto, Serge Cavanna ténor, Christian Lajaunie basse - sont accompagnés d'un ensemble instrumental composé de Nadia Séguy piano, Marie-Hélène Jac violoncelle, François Desodt et Vanessa Parker clarinettes, Valentina Kadhom orgue.

Billetterie sur place 14€, gratuit pour les moins de 18ans.

Périscolaire

- **Atelier journalisme du périscolaire**

Le numéro 2 du journal de l'école Huet, réalisé dans le cadre de l'atelier journalisme des activités périscolaires vient de paraître: retrouver le sur le site de la mairie :

www.mairiethomery.com.

LA VIE DANS LE VILLAGE

ProQuartet

Trio Atanassov et Quator Van Kuijk Samedi 14 mai, église Saint-Amand à 18h



Depuis sa création en 1987 sur l'initiative de Georges Zeisel, ProQuartet a œuvré pour une reconnaissance de la pratique de la musique de chambre et du quatuor à cordes en particulier, ainsi que pour le développement d'un savoir-faire artistique et culturel. En s'appuyant sur l'idée de filiation et de transmission entre les générations de musiciens, ProQuartet perpétue une tradition musicale fondatrice ; elle encourage et soutient la vocation de jeunes ensembles à la recherche d'un idéal de rigueur et d'intégrité musicale.

L'ouverture de cette saison de rencontres aura lieu à Thomery où deux ensembles français seront à l'honneur, Trio Atanassov et le Quatuor Van Kuijk (France)

Tarif plein : 16 €, tarif réduit : 13 €, tarif jeune : 4 €.

Réservations et renseignements : 01 44 61 83 68

Théâtre Pour Tous Le trou de la sécu 20, 21 et 22 mai Salle de la Chapelle



Cette comédie vous permettra de rire à pleins poumons, c'est si bon pour la santé.

Réservation :

theatrepourtousthomery@gmail.com ou au
01 60 70 04 01.

Scènes Rurales Alfama

27 mai, à 20h45 Salle de la Chapelle



Noëmi Waysfeld nous invite à un voyage musical entre fado portugais, saudade cap-verdienne et mélodies yiddish d'Europe centrale.

Agenda

Mai

Jeudi 5 au dimanche 8,

Saint-Patouillat

Samedi 7,

Trophée David et Muriel tournois de tennis

Samedi 7 et dimanche 8

Salon du printemps, salle de la Plage

Dimanche 8

Commémoration du 8 mai, Rond-point "Des anciens combattants d'hier et d'aujourd'hui"

Samedi 14

Concert ProQuartet, église à 18h (voir p.5)

Vendredi 20 au dimanche 22

Théâtre, salle de la Chapelle (voir p.5)

Vendredi 27

Théâtre Scènes rurales, salle de la Chapelle (voir p.5)

Samedi 28

Fête périscolaire, square Shpolanski (voir p.5)

Juin

Samedi 11 et dimanche 12

Festival le bon coin, salle de la Plage

Samedi 25

Saint Jean, salle de la Plage

Conseil municipal

Prochaine réunion : 24 mai 2016, 20h30

Édité par la mairie de Thomery

Directeur de la publication :
Bruno Michel, maire

Coordination :
Anne-Zoé Vanneau et Etienne Troubat,
adjoints au maire

Mise en page : Christel Lebœuf

9 rue de la République,
77810 Thomery

Téléphone : 01 64 70 51 65,

Télécopie : 01 64 70 51 73

mairie.thomery@wanadoo.fr

www.mairiethomery.com

Photos mairie de Thomery.

PERSONNALITÉ

Vendredi 18 mars 2016, Madame Yvonne Boïdi s'est éteinte suite à une longue, dure et implacable maladie.



Elle était une figure emblématique de l'association les Aînés de Thomery.

Voici un résumé de ses actions au service des Thomeryons. Elle laissera une place vide au sein des Aînés de Thomery. Madame Boidi s'est toujours consacrée à apporter de l'aide à nos concitoyens par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Dès le mandat de Monsieur Raffin, maire de 1971 à 1983 et en 1990, quand Monsieur Réyès alors maire de Thomery décide de créer une association dédiée aux personnes seules ou âgées et à la promotion

de la téléalarme, c'est tout naturellement que Madame Boïdi est venue intégrer l'équipe de création de la nouvelle association nommée "Les Aînés de Thomery".

Depuis ce jour, elle n'a cessé de se consacrer aux membres de l'association et tous les mardis elle venait apporter sa bonne humeur dans les activités du foyer. En plus de son activité au sein des Aînés, elle continuait inlassablement et avec beaucoup de gentillesse d'apporter son aide au CCAS (voyage, repas, distribution de colis, etc...)

Madame Boïdi était une personne comme on aimerait en rencontrer souvent. Toujours disponible et prête à rendre service, elle le faisait avec spontanéité, gentillesse, désintéressement et surtout avec l'envie d'aider les autres.

Madame Boïdi, vous allez nous manquer, vous nous manquez déjà mais votre charisme permet que chacun d'entre nous gardera un excellent souvenir non pas d'une dirigeante, non pas d'une adhérente de l'association, mais d'une amie.

Chère Yvonne Boïdi, encore merci pour tout ce que vous avez apporté, nous ne vous oublierons pas.

INFORMATIONS PRATIQUES

La mairie

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence accueil le mercredi de 15h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h.

Tél 01 64 70 51 65.

Service urbanisme : sur rendez-vous.

Bibliothèque :

Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Vendredi de 17h à 19h, samedi de 9h à 12h.

La Poste

Ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h30,

mercredi : de 9h à 12h

samedi : de 9h à 12h30.

État civil

Naissances

Rafaël Maretz Lecuyer, le 7 mars

Romy Maudet, le 17 mars

Charlie Parey, le 24 mars

Décès

Yvonne Migne épouse Boïdi, le 18 mars à
85 ans

Noëlle Bournique veuve Pilboue, le 4 avril à
96 ans

La commémoration du 8 mai, aura lieu exceptionnellement au cette année au Rond-Point "Des combattants d'hier et d'aujourd'hui" le :

Dimanche 8 mai 2016 à 12h15

2015 C'était le 150^{ème} anniversaire de la première légion d'honneur attribuée à une femme artiste, Madame Rosa Bonheur.

C'est à By en 1865 que l'impératrice Eugénie lui remet cette décoration.

Le dimanche 15 novembre une plaque "Carrefour de la légion d'honneur" a été fixée au carrefour de la rue de la gare et de la rue Rosa Bonheur.

Ce jour là, pour les raisons que nous connaissons la cérémonie n'a pas pu avoir lieu.

Ce sera donc le jour d'anniversaire de Rosa Bonheur le 28 mai à 16h que nous vous invitons à la cérémonie en présence des représentants de la "Société des membres de la légion d'Honneur".